

**Arrêté du 8 août 2012 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Rennes
NOR : JUSB1232173A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant la garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er octobre 2012, mis fin aux fonctions de Mme Annie SIMON, greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse titulaire à la cour d'appel de Rennes.

Article 2

Mme Ludivine BABIN épouse MARTIN, greffière du 2ème grade, est, à compter du 1er octobre 2012, nommée régisseuse titulaire à la cour d'appel de Rennes.

Article 3

Il est, à compter du 10 septembre 2012, mis fin aux fonctions de Mme Angela ROCKE, secrétaire administrative de classe normale, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel de Rennes.

Article 4

Mme Karine GOSSELIN épouse FRAIGNEAU, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de cette même date nommée régisseuse suppléante à la cour d'appel de Rennes.

Article 5

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 août 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice des ressources
humaines des greffes,

Claude BRULIN